

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 25 SEPTEMBRE 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-117

OBJET : Motion relative aux réflexions sur la réforme institutionnelle de la Métropole du Grand Paris

Membres en exercice	90
Présents titulaires	65
Représentés	20
Absents	5

Votants	85
Abstention	1
Suffrages exprimés	85
Pour	83
Contre	1

Présents :

Dominique ADENOT, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Patrick BEAUDOIN, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Agnès CARPENTIER, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, François COCQ, Thierry COUSIN, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LE BEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Jean-Jacques PASTERNAK, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT Philippe CIPRIANO, Isabelle DALLEAU, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Jean-Jacques GUIGNARD, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Gérard LAMBERT, Pascale MARTINEAU, Marie-France PARRAIN, Christel ROYER, Igor SEMO, Sylvie TRICOT-DEVERT, Pascale TRIMBACH

Absents :

Caroline ADOMO, Gilles CARREZ, Nicolas CLODONG, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Alain PAVIE.

CONSEIL DU TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 25 Septembre 2017

OBJET : Motion relative aux réflexions sur la réforme institutionnelle de la Métropole du Grand Paris

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que l'architecture institutionnelle de la Métropole du Grand Paris demeure à parfaire de l'avis de tous les acteurs concernés,

CONSIDERANT que différents scénarios sont envisagés et que certains inquiètent les élus locaux, dont celui d'une Métropole très intégrée,

CONSIDERANT que l'autonomie du bloc communal doit être défendue et réaffirmée,

DELIBERE

- **RAPPELLE** l'attachement à la commune comme cellule de base de l'action publique locale et exprime le regret que la loi NOTRe ne soit pas amendée,
- **AFFIRME** l'opposition au transfert des compétences des Etablissements Publics Territoriaux vers la Métropole du Grand Paris,
- **REFUSE** l'élection au suffrage universel direct des conseillers métropolitains ou communautaires, ainsi que le transfert des autorisations d'urbanisme aux intercommunalités (sauf accord des communes),
- **DEMANDE** que le bloc communal dispose d'une réelle autonomie fiscale et refuser notamment le transfert de la cotisation foncière des entreprises (CFE) à la MGP en 2020,
- **REFUSE** un modèle métropolitain trop intégré qui accentuerait les fractures territoriales entre petite et grande couronne.

Le Président,


Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20171003-D17-117-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017